

Travaux de la Chambre

Étant donné que Pâques viendra très tôt cette année, il serait utile que je donne un aperçu général du travail que nous avons encore à abattre. Nous aurons sept jours réservés, c'est-à-dire probablement un chaque semaine à compter du jeudi 2 février. En plus des travaux de ces jours réservés, le gouvernement proposera aussi un projet de loi créant une commission de surveillance de la période d'après-contrôles ainsi que des projets de loi et des modifications à la loi sur les relations de travail dans la Fonction publique qui auront trait à cette période. Nous présenterons également des modifications à la loi sur le crédit agricole, au Code criminel, à la loi sur les secrets officiels et à la loi sur les postes. Il nous faudra étudier ces projets de loi au plus tôt. Voilà un aperçu du travail que nous devons expédier avant l'ajournement de Pâques.

Les députés savent que des bills sont présentement à l'étude aux comités de la Chambre et que d'autres sont inscrits au *Feuilleton* en vue de leur deuxième lecture. Des bills traitant de la constitution et de la tenue d'un référendum national ont été mentionnés dans le discours du trône et nous tâcherons de les présenter à la Chambre au cours de la présente session.

M. Baker (Grenville-Carleton): Je sais gré au vice-premier ministre de m'avoir donné une liste aussi exhaustive. Je remarque, par contre, qu'elle accuse une omission flagrante en ce qui a trait au programme législatif. On ne parle pas du budget qui a été mentionné pour la fin de mars, et ce sont là les mots employés, je crois. Le vice-premier ministre peut-il nous dire aujourd'hui si le gouvernement entend présenter un budget avant le congé de Pâques? Nous pensons évidemment qu'il devrait être présenté beaucoup plus tôt. Pourrait-il nous dire ce qu'il en est du comité spécial de la Chambre qu'on avait proposé de former pour étudier le projet de loi sur le pipe-line à la place d'un comité permanent?

En outre, monsieur l'Orateur, peut-il nous dire également si le ministre des Finances sera ici aujourd'hui pour exposer en personne le projet de loi sur les crédits d'impôt à l'emploi? Je sais que le ministre assiste à une conférence fédérale-provinciale où l'appellent certaines de ses fonctions. Mais ne pourrait-il pas consacrer un moment à la Chambre au cours des prochains jours pour assister au moins à une partie du débat, étant donné qu'il accorde une telle importance à l'adoption de ce projet de loi? Je tiens à préciser, monsieur l'Orateur, que nous ne voulons pas retarder l'adoption du bill.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, vous constatez que le premier ministre suppléant nous a fait un exposé aussi complet des travaux que la Chambre a encore à abattre au cours de la présente session. Je voudrais cependant l'interroger au sujet de deux projets de loi qu'il n'a pas encore mentionnés. Comme il le sait, son collègue, le ministre des Affaires des anciens combattants, a dit hier qu'il comptait avoir du nouveau pour la Chambre au sujet des anciens combattants de la première guerre mondiale. Il a dit cela en répondant à différentes questions portant sur les affaires des anciens combattants. Ma question est la suivante: le gouvernement a-t-il l'intention de présenter un projet de loi concernant les anciens combattants au cours de la présente session? Par la même occasion, le ministre peut-il nous dire si le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a l'intention de présenter des mesures législatives concernant les services sociaux ou les pensions.

[M. MacEachen.]

● (1512)

M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, je traiterai tout d'abord de la question soulevée par le député de Grenville-Carleton. Il m'est impossible d'annoncer la date du budget, et même de préciser s'il y en aura un. Cela relève du ministre des Finances et je n'ai pas eu l'occasion de lui en parler. Ma réponse a pour seul but de faire savoir que je suis dans l'impossibilité de répondre. Il ne faut donc pas en tirer d'autres conclusions ou déductions.

J'en suis venu à la conclusion qu'il serait souhaitable de charger un comité spécial d'étudier le bill relatif au pipe-line. J'espère que nous pourrions prendre les dispositions qui pourront s'avérer nécessaires avant de procéder à la deuxième lecture du bill, de l'appeler pour la deuxième lecture et même de le présenter.

Nous mettons en délibération le bill sur le crédit d'impôt à l'emploi aujourd'hui. Pour l'heure, le ministre des Finances rencontre ses homologues provinciaux, mais je crois qu'il sera à la Chambre demain après-midi pour expliquer le bill au moment de l'étude en comité, si nous en sommes à cette étape. Il lui est impossible d'assister à la deuxième lecture du bill puisqu'il est pris par les réunions mentionnées par le député.

M. Clark: Et ce soir?

M. MacEachen: Malheureusement, ou heureusement, les réunions se poursuivront ce soir. Le ministre des Finances ne pourra se libérer que tard dans la soirée, mais il viendra à la Chambre aussitôt que possible, soit ce soir ou demain.

Je puis dire au député de Winnipeg-Nord-Centre que les bills dont il a parlé ne figurent pas sur ma liste; il m'est d'ailleurs impossible de lui affirmer qu'ils y seront inscrits, mais on ne sait jamais.

M. Baker (Grenville-Carleton): Monsieur l'Orateur, le leader du gouvernement à la Chambre a fait allusion à la présence du ministre au cours de l'étude du bill sur le crédit d'impôt à l'emploi. Je tiens à lui faire savoir, par votre entremise, monsieur l'Orateur, que nous sommes très impatients de voir ce bill adopté. Comme nous l'avons signalé, il s'est fait longtemps attendre, et maintenant que nous en sommes saisis, il ne devrait pas souffrir de retard. Toutefois, nous désirons vivement interroger le ministre. Nous croyons que c'est très important parce que le gouvernement semble attacher tant d'importance à ce programme.

Je me demande si le leader du gouvernement à la Chambre voudrait envisager de prolonger la séance ce soir, de sorte que le ministre puisse y participer. Ainsi, nous pourrions étudier le bill en comité plénier une fois les réunions terminées. Peut-être ne pourra-t-il pas nous donner sa réponse dès maintenant, mais nous serions certainement disposés à siéger plus tard pour en finir, parce que c'est une mesure législative importante.

M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, j'en parlerai certainement au ministre. Si le ministre peut se libérer, ce serait sans doute une très bonne idée que de tenter d'en finir avec le bill aujourd'hui, c'est-à-dire de lui faire franchir l'étape de la deuxième lecture et de l'étude en comité. Si les autres partis ne soulèvent pas d'objections, j'en conclurai qu'il serait bon d'envisager de siéger après 10 heures.